

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL126

présenté par
M. Bernalicis, rapporteur

ARTICLE 3

Après le mot :

« scientifique »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 1 :

« notamment dans les domaines suivants : ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.